

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 81 05840

⑮ Barrette pour supporter des magazines, des brochures et d'une manière générale des feuilles pliées.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.³). B 42 D 17/00.

⑰ Date de dépôt..... 24 mars 1981.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée : *Danemark, 25 mars 1980, n° 80.1264.*

㉒ Date de la mise à la disposition du public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 13-11-1981.

㉓ Déposant : Société dite : HEXACON PROPERTY APS, résidant au Danemark.

㉔ Invention de : Thorbjørn Petersen.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire : Cabinet Faber,
34, rue de Leningrad, 75008 Paris.

La présente invention se rapporte à une barrette pour retenir des magazines, des brochures, des périodiques et d'une manière générale des feuilles pliées dans des classeurs à anneaux ou autres.

5 Jusqu'à présent, on fixait les magazines, les périodiques, les brochures, les dessins pliés, etc. dans les classeurs à anneaux ou dans les couvertures des cahiers à feuillets mobiles, en collant sur le périodique un ruban adhésif comportant une partie non-adhésive et qui présentait un système de
10 trous dont la disposition correspondait à celle des anneaux ou des pinces du classeur utilisé.

Or, ce système a le grave inconvénient que le ruban adhésif couvre une partie de la surface de la feuille qui peut contenir des textes utiles, des dessins ou d'autres informa-
15 tions. Un autre inconvénient réside dans le fait que le ruban adhésif, -si l'on veut changer la méthode de classement- ne peut pas être enlevé sans détruire la partie de la feuille sur laquelle il est collé. Enfin, un troisième inconvénient est que les feuilles classées occupent une position oblique dans le
20 classeur ou dans la couverture si le ruban n'a pas été placé d'une manière parfaitement parallèle au bord intérieur de celle-ci. Or, ce défaut qui est fréquent ne peut pas être corrigé ultérieurement.

Un procédé différent utilisé pour classer des magazines,
25 des brochures et autres, consiste à ouvrir le magazine, de façon à découvrir les pages centrales, puis à le glisser sous l'un des fils métalliques qui sont fixés à la face intérieure d'une couverture, par exemple, de la couverture d'un cahier à feuillets mobiles, ou à écarter l'une des extrémités du fil mé-
30 tallique de la face de la couverture, à introduire les feuilles voulues, puis à replacer le fil le long de la pliure centrale, avant de le refixer contre la face intérieure du classeur. De cette manière on évite toute détérioration des feuilles classées. Toutefois, dans la pratique, cette solution présente un grave
35 inconvénient en ce que les feuilles de papier non-pliées, telles

que des lettres, des tarifs, des barèmes, des coupures de presse et autres, ne peuvent pas être classées dans une couverture de ce genre.

Le but de la présente invention est d'apporter un
5 moyen simple et économique grâce auquel des périodiques, des magazines, des brochures et d'autres documents pliés peuvent être placés avec précision et peuvent être enlevés des classeurs et des couvertures à feuillets mobiles sans les détériorer et sans couvrir des parties plus ou moins étendues de la
10 surface de ceux-ci.

L'invention atteint les buts visés par un support qui comprend une barrette qui présente, le long de l'un de ses grands côtés, un certain nombre de trous dont l'espacement correspond à celui des anneaux ou des pinces des classeurs
15 classiques, des classeurs à dossiers suspendus ou des couvertures à feuillets mobiles, et près de son autre grand côté une fente qui est pratiquement parallèle à ce grand côté et dont la longueur correspond à la hauteur maximale des feuilles devant être classées, tandis que la largeur de ladite fente
20 correspond à la moitié de l'épaisseur maximale desdites feuilles.

Pour l'utilisation, on ouvre le magazine ou autre, normalement plié, de façon à découvrir les pages centrales, et on l'enfile dans ladite fente, après quoi on le renferme comme il l'était au départ. Ceci fait, le support et le magazine fi-
25 xés à celui-ci peuvent être introduits dans un classeur ou dans une couverture à feuillets mobiles classique, dans lesquels il est également possible d'introduire une seule feuille, non pliée, de la manière usuelle. Il est à noter qu'aucune partie de la surface du texte n'est couverte par le support. Le maga-
30 zine ou autre se place de lui-même avec précision dans le classeur, c'est-à-dire, parallèlement à sa pliure. De plus, le magazine ou autre peut, à tout moment, être enlevé du classeur sans le détruire ou l'endommager.

Ce support peut être fabriqué dans une vaste gamme
35 de matières, par exemple, en une matière plastique, en une feuille

de fibres en carton, en bois de placage ou en tôle. Il peut être fabriqué par découpage, ou par moulage à injection d'une matière plastique.

Pour faciliter l'introduction du magazine ou autre dans la fente, la partie de la barrette comprise entre la fente et le grand côté adjacent pourrait, selon l'invention, avoir une plus faible épaisseur que la partie de ladite barrette dans laquelle les trous ont été formés. Il devient ainsi plus facile de plier la première partie mentionnée de la barrette, comparativement au reste de celle-ci, rendant ainsi plus aisée l'introduction des feuilles du magazine ou autre. De surcroît, on réalise ainsi une certaine économie de matières.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention ressortiront de la description qui va suivre, qui n'a, bien entendu, aucun caractère limitatif, en référence au dessin annexé sur lequel :

5 La figure 1 représente une barrette de support conforme à l'invention, vue en plan ;

La figure 2 est une vue de champ de la barrette de la figure 1, vue du côté gauche de cette figure ; et,

10 La figure 3 est une vue en coupe suivant la ligne III-III de la figure 1.

En se référant au dessin, on voit une barrette plate 1, faite d'une matière plastique souple, qui présente, le long de son grand côté gauche une série de trous 2 dont la disposition correspond à celle des anneaux d'un classeur
15 de bureau classique ou d'une couverture à feuillets mobiles. Près de son grand côté opposé, la barrette 1 présente une fente 3 s'étendant parallèlement à ce côté et dont la longueur n'est que légèrement inférieure à celle de la barrette 1 elle-même.

20 La longueur de la fente 3 correspond à la hauteur maximale et sa largeur correspond à la moitié de l'épaisseur maximale des feuilles pliées devant être classées.

Pour l'utilisation, on ouvre les feuilles pliées de façon à découvrir les pages centrales, après quoi on les
25 enfile dans la fente 3 jusqu'à ce que la barrette 1 s'étende elle-même le long de la pliure. Ensuite, on fixe la barrette 1 de la manière habituelle, dans un classeur de bureau ou dans une couverture à feuillets mobiles.

30 La partie 4 de la barrette 1 qui est à la droite de la fente 3, selon la figure 1, a une épaisseur légèrement inférieure à celle du reste de cette barrette 1, comme on le voit sur la figure 3, afin que cette partie 4 soit plus souple, ce qui facilite l'introduction des feuilles dans la fente 3.

35 La barrette 1 représentée, peut être moulée par injection dans une matière plastique souple. Toutefois, elle

pourrait également être faite d'une matière en feuille, par exemple en carton, en une mince tôle métallique, en une feuille de bois de placage ou de fibres de sorte que sa fabrication ne demande qu'une seule opération de mise en forme. En augmentant 5 légèrement la longueur de la barrette aux deux extrémités et en y prévoyant des encoches, correspondant aux glissières des classeurs à dossiers suspendus, cette barrette pourrait également être adaptée pour de tels classeurs.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode 10 de réalisation qui vient d'être décrit et représenté. On pourra y apporter de nombreuses modifications de détails sans sortir pour cela du cadre de l'invention.

RE V E N D I C A T I O N S

1° - Support pour tenir des magazines, des périodiques, des brochures et d'autres feuilles pliées dans des classeurs à anneaux, à dossiers suspendus ou dans des couvertures à feuillets mobiles, caractérisé en ce qu'il comprend une barrette qui présente, le long de l'un de ses grands côtés, un certain nombre de trous (2) dont l'espacement correspond à celui des anneaux ou des pinces de classeurs classiques, des classeurs à dossiers suspendus ou des couvertures à feuillets mobiles, et près de son autre grand côté, une fente (3) qui est pratiquement parallèle à ce grand côté et dont la longueur correspond à la hauteur maximale des feuilles devant être classées, tandis que la largeur de ladite fente (3) correspond à la moitié de l'épaisseur maximale desdites feuilles.

15 2° - Support selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie (4) de la barrette (1) comprise entre la fente (3) et le grand côté adjacent est plus mince que le reste de celle-ci qui comporte les trous (2).

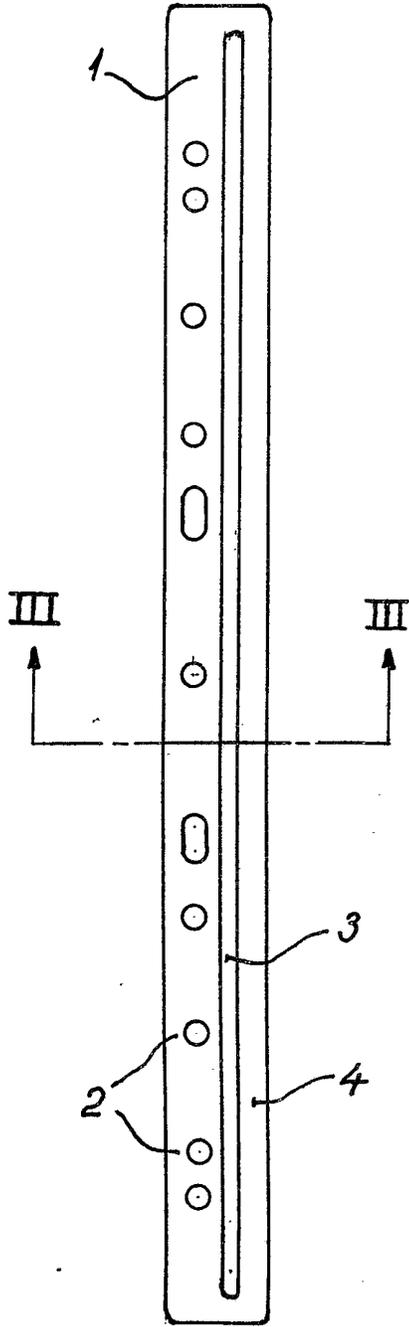


Fig. 1



Fig. 2

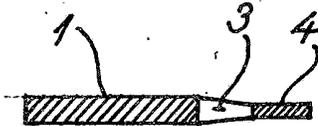


Fig. 3